

## **AVIS IMPORTANT**

Les élèves inscrits en classe de **première BAC, BAC PRO et terminale BAC, BAC PRO, CAP et MC (sauf post BAC)**

1/ Afin d'éviter toutes contraintes de dates de départ à l'occasion des vacances de juillet en raison de la période d'examen (session de rattrapage, correspondant, inscription, etc...), **il vous est demandé de réserver le départ pour les vacances de juillet en aller simple auprès de la compagnie aérienne Air Tahiti.**

**La réservation papier devra nous parvenir au plus tard **le 30 juin** avec une date d'option au plus tôt **le 01 juin**; et sera transmise au choix :**

- par fax au 40 47 05 24
- par mail auprès de : bts@education
- ou déposée directement au bureau du transport scolaire à Pirae – Route du Taaone.

**ATTENTION : Aucune modification ne sera acceptée après la transmission de la réservation au bureau des transports scolaires.**

**En cas de non-présentation de la réservation, la DGEE considèrera que la famille ne souhaite pas la prise en charge du billet retour vers son île d'origine.**

La date limite pour rejoindre votre île de résidence est fixée au **31-juillet**.

Cette disposition ne s'applique pas aux élèves résidents des îles de Rapa, Hereheretue, Amanu, Vairaatea, Tematangi, Marokau, Raraka, Taenga, Nihiru et Makatea sauf si les familles prennent en charge le transport par voie maritime.

2/ Par ailleurs, les élèves qui souhaiteraient une prise en charge de leur transport pour la prochaine rentrée scolaire, doivent contacter le bureau des transports scolaires avant la mi-juillet au 40.47.05.14 ou 40.47.05.16 :

- **en cas d'échec et de redoublement** pour les élèves des classes terminales BAC et BAC PRO.
- **en cas de poursuite des études** pour les élèves des classes terminales CAP, MC (sauf post BAC).

## **AVIS IMPORTANT**

Les élèves inscrits en classe de **première BAC, BAC PRO et terminale BAC, BAC PRO, CAP et MC (sauf post BAC)**

1/ Afin d'éviter toutes contraintes de dates de départ à l'occasion des vacances de juillet en raison de la période d'examen (session de rattrapage, correspondant, inscription, etc...), **il vous est demandé de réserver le départ pour les vacances de juillet en aller simple auprès de la compagnie aérienne Air Tahiti.**

**La réservation papier devra nous parvenir au plus tard **le 30 juin** avec une date d'option au plus tôt **le 01 juin**; et sera transmise au choix :**

- par fax au 40 47 05 24
- par mail auprès de : bts@education
- ou déposée directement au bureau du transport scolaire à Pirae – Route du Taaone.

**ATTENTION : Aucune modification ne sera acceptée après la transmission de la réservation au bureau des transports scolaires.**

**En cas de non-présentation de la réservation, la DGEE considèrera que la famille ne souhaite pas la prise en charge du billet retour vers son île d'origine.**

La date limite pour rejoindre votre île de résidence est fixée au **31-juillet**.

Cette disposition ne s'applique pas aux élèves résidents des îles de Rapa, Hereheretue, Amanu, Vairaatea, Tematangi, Marokau, Raraka, Taenga, Nihiru et Makatea sauf si les familles prennent en charge le transport par voie maritime.

2/ Par ailleurs, les élèves qui souhaiteraient une prise en charge de leur transport pour la prochaine rentrée scolaire, doivent contacter le bureau des transports scolaires avant la mi-juillet au 40.47.05.14 ou 40.47.05.16 :

- **en cas d'échec et de redoublement** pour les élèves des classes terminales BAC et BAC PRO.
- **en cas de poursuite des études** pour les élèves des classes terminales CAP, MC (sauf post BAC).